

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure
codécision) [2016/0275\(COD\)](#)
Décision

Procédure terminée

05/04/2017 Décision d'entamer des négociations interinstitutionnelles confirmée en plénière (Art. 69c)

Garantie de l'Union européenne à la Banque européenne d'investissement (BEI) en cas de pertes résultant d'opérations de financement en faveur de projets menés hors de l'Union: plafonds pour les opérations de financement de la BEI

Modification Décision No 466/2014/EU [2013/0152\(COD\)](#)

Sujet

6.30.04 Prêts en faveur des pays-tiers, Fonds de garantie

8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI)

8.70 Budget de l'Union

Priorités législatives

[Déclaration conjointe 2018](#)

[Déclaration conjointe 2017](#)